

Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans la charte du Parc Naturel Régional des Ardennes.

Le Mot du Président

Comme le veut une tradition fort sympathique, le passage à l'année suivante est un moment d'échange de vœux : Vœux de bonheur et de réussite personnelle à toutes et à tous, vœux de prospérité à notre Parc naturel régional des Ardennes.

Après 2013, qui aura été une année bien chargée pour l'équipe technique du Parc (voir le Bulletin n° 14 du mois d'octobre 2013), et qui a vu se mettre en marche une collaboration -modeste certes- mais fructueuse avec les Amis, l'année 2014 s'annonce également riche en événements d'importance majeure pour la vie de notre Parc :

En premier lieu, les prochain-

es élections municipales nous feront arriver au Conseil Syndical (n'oublions pas que c'est au sein de cette instance que se prennent les décisions vitales) de nouvelles têtes, tandis que d'anciennes, avec lesquelles nous avons l'habitude de travailler, nous quitteront.

Ce renouvellement ne sera d'ailleurs qu'une première étape, suivie en 2015 par le renouvellement d'un certain nombre de représentants des collectivités territoriales (Conseil Général et Conseil Régional), ce qui nous conduira vers une nouvelle gouvernance.

Ensuite la fin de l'année 2014 marquera la fin des trois premières années de vie de

notre Parc. Il ne pourrait s'agir que d'une banalité, si ce n'était le terme du premier plan triennal d'application de la Charte, dont les résultats seront finement examinés par les différentes autorités de tutelles.

Mais 2014 sera enfin une année de fête du Parc qui verra se rassembler en fin d'été, dans un grand moment de convivialité, tous ceux et celles qui pourront à cette occasion manifester leur attachement aux valeurs inscrites dans la Charte du Parc.

**Bonne année 2014
à toutes et à tous.**

Stanislas WIATR

stanislas.wiatr@orange.fr

Les plats d'or

Il y avait à Sormonne, au temps jadis, plusieurs sorcières dont la plus fameuse, nommée Jeanne Minor, habitait l'une des maisons de la rue des Pâquis.

Cette Jeanne était aussi méchante que redoutée. Touchait-elle un veau, un bœuf, un cheval, bref un animal quelconque, l'endroit où sa main avait porté se desséchait ou tombait en pourriture.

Certains soirs, affirme la légende, Jeanne dansait des rondes désordonnées au son d'une flûte invisible, et ces sarabandes

duraient jusqu'au petit jour.

Deux ou trois fois l'année, Jeanne invitait à un grand repas tous les sorciers et toutes les sorcières de la contrée. Les mets étaient servis dans des plats en or et on mangeait dans des assiettes également en or.

Il eût suffit de renverser un de ces plats ou l'une de ces assiettes pour que tous ces singuliers convives disparussent instantanément, mais personne à Sormonne ne fut jamais assez aventureux pour entrer dans la salle du festin et tenter

cette expérience.

Il eût été possible, alors, de s'emparer de cette riche vaisselle.

Puis, un beau jour, Jeanne Minor et sa bande disparurent de Sormonne.

On ne sut jamais ce qu'elle était devenue.

*D'après Traditions Légendes
et Contes des Ardennes
d'Albert Meyrac*



Loisirs motorisés - À vos stylos

Jusqu'au 24 janvier 2014, le Parc naturel régional des Ardennes lance une enquête auprès des habitants de son territoire sur la pratique des loisirs motorisés en milieux naturels. Une étape indispensable qui va permettre de mieux cerner les enjeux liés à la pratique motorisée sur le Parc naturel.

Comme les autres loisirs sportifs de nature, les pratiques motorisées connaissent un succès croissant et sont actuellement en pleine expansion, attirant de plus en plus de pratiquants.

Les Ardennes n'échappent pas à cet essor des loisirs motorisés qui est au cœur des problématiques liées à la maîtrise des sports de nature au sein des Parcs naturels. En se saisissant de cette thématique, conformément à l'article L362-1 du code de l'environnement, le Parc naturel régional des Ardennes répond à une problématique locale ainsi qu'à une recommandation du Conseil National de la Protection de la Nature émise au moment de sa labellisation. Suite à l'enquête lancée auprès des 91 maires du territoire l'été dernier, **une première réunion réunissant services de l'Etat, élus et usagers du territoire (associations de loisirs motorisés, de randonneurs, de**

chasseurs...) a permis de lancer la démarche concertée en septembre dernier. Trois actions ont déjà été jugées prioritaires et seront mises en place dès 2014 : une enquête auprès des habitants, une cartographie des chemins du territoire et de leur statut et l'édition d'un document de sensibilisation.

Comment répondre à l'enquête ?

L'enquête est disponible sur le bulletin d'information du PNR (Caractère des Ardennes n° 19).

Il est également possible de répondre à l'enquête sur le site internet du PNR :

www.parc-naturel-ardennes.fr



« L'homme supérieur est partout solitaire »
Proverbe arabe



Assises de l'énergie

Elles se dérouleront du 28 au 30 janvier 2014 à Dunkerque. Un atelier, le 28 janvier, sera consacré aux Parcs naturels régionaux.

www.assises-energie.net

Congrès des Parcs

Du 08 au 12 octobre 2014

Le congrès des Parcs élira domicile dans le Parc de la Forêt d'Orient et aura pour thème :

« Egalité des territoires »

Aux dernières nouvelles la Maison du Parc serait située à Hargnies

Une exposition consacrée aux 120 ans de la SHNA (Société d'histoire naturelle des Ardennes) sera proposée en février 2014 à la Vitrine du Conseil général Place Ducale à Charleville Mézières.

Marchés de Pays

Vendredi 31 janvier
15h30 - 20 h
Renwez

Vendredi 10 janvier
15h30 - 20 h
Maubert Fontaine



Le cheval ardennais

Des gloires impériales aux crocs de la boucherie

Déjà au Vème siècle avant J.C., l'historien grec Hérodote chantait les louanges des chevaux ardennais. Pour les besoins de leur cavalerie, les Romains en achetèrent en grand nombre, notamment aux marchés d'Yvois et de Mouzon. Dans ses haras d'Attigny et de Douzy, Charlemagne crut bon de faire honorer des juments ardennaises par des étalons arabes, dons du calife abbasside de Bagdad. Les poulains

devinrent des bourrins sans âme ni ardeur.

Godefroy de Bouillon s'en alla délivrer Jérusalem sur un fier cheval ardennais. À son retour de croisade il se soucia (lui aussi) de confier des étalons arabes aux abbayes d'Orval, du Mont-Dieu et d'Élan. Les croisements voulus déçurent les moines. Pour demeurer irrésistible, de chêne et de schiste, le cheval ardennais devait rester lui-même.

Son endurance émerveilla Napoléon 1er durant la re-

traite de Russie. Lui seul put arracher aux blizzards et aux Cosaques les lambeaux de la Grande Armée....

Dans le département des Ardennes des Associations s'évertuent à assurer l'amélioration et la propagation de la race du cheval ardennais.

Le guide des Ardennes
Yanny Hureaux



La Neuville-aux-Haies

« Jamais ici la forêt ne pèse, ne vous oppresse, comme il arrive d'habitude. Il y a de l'air. On boit un air frais et léger. La Neuville-aux-Haies a bien choisi sa place, dans les éclairs des bois, enfermée et libre, au moment où la colline s'aplatit, où la chaîne s'abaisse avant un dernier effort pour fixer au faite la Croix Scaille, drapeau de l'horizon, à la solide hampe de roc. »

Jean Paul Vaillant

Prix Gauby Lagauche 2013

Pour la 21ème année consécutive, le CESER de Champagne-Ardenne a organisé, avec le concours de la Ligue de l'Enseignement, le Prix Gauby Lagauche qui désigne les initiatives concourant, en région, au maintien ou à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

En 2013, le montant total annuel de ce prix atteint 45000 €

Il comporte un Prix général financé par le Conseil régional (15000 €)

Il est complété par sept prix spéciaux avec un ou plusieurs

critères spécifiques d'un montant total de 30000 € apportés par sept organismes partenaires.

Cette année, sur les 8 prix, un ardennais se distingue et décroche deux prix :

- Radio Bouton à Boutancourt.

Le prix Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne d'un montant de 5000 € et le prix EDF d'un montant de 4000 €

Radio Bouton candidate pour ses actions de territoire contribue à l'intégration et l'expression de la personne en situa-



tion de handicap et de ses représentants : proposer des émissions généralisées liées au territoire et donnant la parole aux habitants. Favoriser l'expression des scolaires grâce à la mise en place de projets pédagogique-radiophoniques portés conjointement par l'Éducation nationale et l'association.

Agenda des Amis

Lundi 13 janvier
Réunion du
Comité Syndical
du Parc

Jeudi 16 janvier
Réunion de bureau
des Amis

Mercredi 22 janvier
Commission
communication
Les Hautes Rivières

Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information
sur notre site : www.amisparcardennes.org



Appel à cotisation 2014

Madame, Monsieur,
Pour poursuivre nos activités et atteindre les objectifs que notre association s'est fixée pour cette année, nous nous appuyons sur l'engagement de nos adhérents. Ces cotisations constituent la traduction de votre engagement dans la vie de notre association. C'est pourquoi je m'adresse à vous pour solliciter le versement de votre cotisation 2014.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président Stanislas WIATR

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises,...)

Structure* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : Courriel :

N° SIRET* :

Mandat* Mme ou Mr pour participer aux activités de l'association

*Si nécessaire

Adhésion :

- Personne physique : 10 €
- Personne morale (association, entreprise,...) : 25 €
- Règlement de ma cotisation pour un montant de €
 - Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »
 - Par mandat
 - Par virement (merci de préciser le nom de la structure dans le libellé de votre virement ou de votre mandat)

Fait à : Le :

Signature

A retourner à :
Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »
91 place de Launet
08170 HARGNIES
amisparcardennes@gmail.com
www.amisparcardennes.org

